



# CAMPAGNE DE PIEGEAGE DE RAGONDINS SUR VOTRE COMMUNE

## Demande de régulation des ragondins

Cette fiche doit être retournée à :

AGERAD  
558 rue de la Gravière  
33820 Saint Aubin de Blaye  
(agerad@hotmail.fr)

Pour chaque demande, la décision de mettre en œuvre une action de régulation relève des services de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE).

### Coordonnées du demandeur

Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

### Localisation de la demande (commune et précisions)

Commune : .....  
Précisions : .....

### Descriptif sommaire des dégâts ou de la gêne occasionnée

.....  
.....  
.....  
.....

### Espèce et nombre d'individus aperçus (si possible)

.....  
.....  
.....

### Autorisation de piégeage

Je soussigné ..... autorise l'AGERAD à piéger les ragondins et autres nuisibles sur ma propriété, pour le compte de la Communauté de communes de l'Estuaire.

Fait à ....., le .....  
Signature

Code du site (ne pas remplir) :